r.5.U.F.

## FEUILLE DE MAICH

## AVANT-GARDE DU RHIN

TENNIS DE TABLE

SAISON: 2018 1-19

Rayer les mentions		Division	Poule	Tour
inutiles	Epreuve	Catégorie d'âge		
Catégorie		pour les jeunes		
MES- SIEURS DAMES JEVNES	CHAMPIONNAT PAR EQUIPES	PM		
	COUPE D'ALSACE	torcellon 10		
	COUPE DU SECTEUR			

Heure: 20<sup>H</sup>15 Date: 1/03/19 Lieu: RCS Juge-Arbitre:

Avant le début de la rencontre, l'attribution des lettres AB et UV (2 joueurs), ABC et UVW (3 joueurs), ABCD et UVWX (4 joueurs) ou ABCDEF et UVWXYZ (6 joueurs) est faite par tirage au sort.

EQUIPE: RC Strasbourg.	1	EQUIPE: TT Betschdorf 1							
NOMS - PRENOMS (le nom du capitaine est à souligner)  Clt	Numéro de licence	NOMS - PRENOMS (le nom du capitaine est à souligner)  Clt  Numéro de licence							
A OU & Nouland Tohana 25	302836	UOUA HAUSHALTER Mélissa 450 200003							
Bout Micolas 25	400 115	VOUB GILGER Guillaume 60 900015							
Couw Montre Cédric 35.	201407	WOUR HAUSHALTER Softence ton 300011							
Doux Schwarte Aleandre 40		X OUD DES GORCES CRÉMONTES 900051							
E ou & Collarge Ranhael 30		You & Ruck Vincent 40 9000 38							
Fou A Cox/o Florent BS	400 111	ZOUF PERIMHER Valentin 35 307008							

Les rencontres ont lieu obligatoirement dans l'ordre ci-dessous :

FORMULE	FORMULE		Résultats manches					Points			
FORMULE NOMS	2 3 4 6	NOMS	1	2	3	4	5	6	7	ABCDEF	UVWXYZ
2   3   4   6     A A A A A NOULARD   B B B B B Nuller   D C C MARTIN C   A D D B MULLER   B B A A NOULARD   A B C MARTIN C   C D D1 B - C   B C B MULLER   C D1 C MARTIN C   A D2 A NOVLARD   C D SCHWART   C D2 D-E   D E COLLONGE   A D SCHWARTZ   B F COSTE   D SCHWARTZ	2   3   4   6   0   0   0   0   0   0   0   0   0	HAUSHALTER M GILGER HAUSHALTER S GILGER HAUSHALTER S HAUSHALTER S HAUSHALTER M GILGER G PERINNER PERINNER 2 X-Y DESGORGES PERINNER RUCK PERINNER	5689-19 -167-1888	2 7 2 7 2 9 3 7 3 7 3 7 7 8 7 8 7 8 7 8 7 8 7 8 7 8	-64-12-8 8-4-63 SB1-5-54-8-6	9 02 1/6 1/6 1/6 1/8 0E CHAI	8 -2 -0			A BEFRE	

Résultat

Les réserves (avant la rencontre) et les réclamations (pendant ou après) sont à faire, s'il y a lieu, au verso.

P.V. N°: HOMOLOGATION Date:

La feuille de match dûment remplie et signée est à envoyer au responsable chargé du contrôle de la compétition dans un délai de 24 heures par l'équipe recevante. Toute infraction sera pénalisée d'une salle neutre l'obligation incombe à l'équipe gagnante qui, en cas de non-observation, encourt la même sanction

amende. Pour les rencontres en saile neutre robligation de la contre service de la contre de la		Equipe recevante :
Le Capitaine de l'équipe gagnante  Le Capitaine de l'équipe gagnante  Le Capitaine de l'équipe perdante	Points match acquis:	Equipe visiteuse :

Le Juge-Arbitre